

Appel à candidatures – Expert(e) international(e) long-terme

Projet de Renforcement de l'Etat de Droit et de la Justice

Luanda, Angola

Description de la Mission :

Dans le cadre du Projet de Renforcement de l'Etat de Droit et de la Justice en Angola financé par l'Union européenne (UE), Expertise France (EF) recherche un.e expert.e pour le poste d'expert international long-terme basé à Luanda.

Expertise France est l'agence publique française de coopération internationale. Elle conçoit et met en œuvre des projets visant à contribuer au développement des pays partenaires. Le Pôle Justice et Réforme de l'Etat du département Gouvernance de l'agence mène des projets visant à renforcer les systèmes judiciaires et la bonne gouvernance du secteur de la justice dans de nombreux pays partenaires.

Dans le cadre du Projet sus-mentionné, financé par l'UE à hauteur de 25 millions d'euros, Expertise France s'est vue confier la mise en œuvre en partenariat avec Camões et l'ONUDC. Tandis que Camões assumera le rôle de chef de file, Expertise France sera chargée de la composante visant le *Renforcement de la performance et du professionnalisme du système judiciaire angolais*, pour laquelle EF recrute un.e expert.e.

Expert(e) technique employé à plein temps, il/elle sera placé sous la supervision du/de la chef-fe d'équipe et, en lien de coordination avec la Direction Pays d'EF, l'expert.e international.e sera intégré.e à l'équipe projet basée à Luanda. Il/elle travaillera en étroite collaboration avec un.e deuxième expert.e international.e, deux expert.e.s nationaux-ales, un.e chargé.e de projet ainsi que l'unité de support projet (USP). L'équipe projet sera hébergée au bureau pays basé à Luanda.

Dans ce cadre, l'expert.e devra assurer la mise en œuvre des activités de diagnostic, renforcement des capacités organisationnelles, d'appui-conseil et de formation des institutions. La composante du projet dont il aura la responsabilité d'assurer la qualité technique, recoupe des thématiques diverses liées à la qualité, l'indépendance, l'efficacité du système judiciaire tel que la formation des professionnels, la déontologie et la discipline, la coordination interinstitutionnelle, ainsi que l'accès des citoyens, notamment les plus vulnérables, à la justice. La mise en œuvre de la composante impliquera la mobilisation de diverses institutions françaises, tel que le Ministère de la justice et notamment la Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Conseil National des Barreaux, et le Chambre Nationale des Commissaires de Justice, mais également d'autres institutions publiques européennes et internationales.

En coordination avec le/la chef-fe d'équipe et l'expert international n°2, l'expert.e assurera le pilotage de la stratégie dont il a la charge du point de vue technique. Pour cela, il ou elle assure le cadrage, la mise en œuvre et le suivi technique des activités,

en lien permanent avec les partenaires nationaux. Il ou elle aura la charge de fournir de l'expertise pour exécuter les activités et coordonner l'intervention d'experts court terme. L'expert international assure également la préparation, le bon déroulé et la qualité des livrables. Pour cela, l'expert(e) international(e) sera responsable des tâches suivantes :

Fourniture d'expertise technique :

- Élaboration et mise en œuvre des missions de diagnostic ;
- Consolidation du plan d'action et calibrage des activités ;
- Mise en œuvre de certaines activités du plan d'action, dans le cadre de son contrat ;
- Appui à la préparation des rapports techniques du projet (démarrage, intermédiaires, final) ;
- Appui à l'identification de l'expertise court terme ;
- Participation aux exercices de planification du projet et contribution au développement des outils internes ;
- Participation aux comités techniques, aux comités de pilotage et toute autre réunion de coordination nécessaire à la mise en œuvre de l'Action.

Coordination de l'expertise

- Identification des besoins en expertise court terme ;
- Élaboration des termes de référence (TdR), des agendas de mission, validation et contrôle de qualité des rapports de mission des experts court-terme ;
- Appui à la sélection/recrutement des experts court-terme et à la constitution d'un vivier d'experts ;
- Approbation des rapports de mission des experts court terme, contrôle qualité et capitalisation des enseignements.

Représentation et coordination

- Représentation du projet aux côtés du/de la chef(fe) d'équipe auprès des partenaires et des instances de gouvernance,
- Appui à la coordination avec les autres agences d'exécution (Camões et ONUDC) pour garantir la complémentarité des actions ;
- Participation à la coordination, la préparation et la représentation dans le Comité de Pilotage (COPIL) : préparation des documents de travail et ordres du jour, représentation du projet lors des réunions, suivi de la mise en œuvre des décisions prises ;
- Contribution au développement des outils internes et à l'amélioration continue des modalités de mise en œuvre.

Description du projet ou contexte :

L'Angola a exprimé le souhait d'être appuyé dans le renforcement des institutions démocratiques et la promotion d'une gouvernance transparente et responsable. En effet, les institutions judiciaires angolaises sont affaiblies par un manque global de ressources (humaines et financières), de formation adéquate pour les professions de la justice, ainsi que d'indépendance vis-à-vis des pressions politiques.

Tout ceci affecte la capacité de ces institutions à rendre justice de manière équitable et efficace. Par ailleurs, une grande partie de la population – notamment dans les zones rurales – ont un accès limité voire très limité à la justice en raison de divers obstacles (accessibilité limitée, développement partiel de la carte judiciaire, connectivité limitée, etc.).

De plus, des préoccupations demeurent concernant le respect des droits de l'Homme et des libertés fondamentales en Angola, et la corruption est encore à ce jour considéré comme un problème majeur dans le pays ; d'où la nécessité de pallier au plus vite à ces problématiques, ce qui passe par l'engagement de nombreuses réformes. En cela, des objectifs de modernisation et d'harmonisation du cadre juridique angolais avec les normes internationales sont envisagés, afin de garantir une meilleure protection des droits et une administration plus efficace et juste.

Pour ce faire, l'ensemble des acteurs du système judiciaire angolais (ex : juges, procureurs, avocats, personnel administratif, huissiers etc.) ont avant tout besoin de se former continuellement et de consolider leurs connaissances ainsi que leurs savoir-faire. De la sorte, ils pourront ainsi améliorer leurs compétences et leur efficacité.

Enfin, la coopération avec des partenaires internationaux – avec EF en tant que facilitateur – peut apporter un soutien technique essentiel pour la mise en œuvre de ces réformes en faveur du renforcement des institutions judiciaires et de l'Etat de droit en Angola.

Le projet « Renforcement de l'Etat de droit et de la justice en Angola » a comme principaux objectifs :

- Composante 1 : Renforcer la performance et le professionnalisme du système judiciaire
- Composante 2 : Renforcer la lutte contre le crime organisé, avec un focus sur le blanchiment de capitaux, la corruption, la confiscation d'actifs, ainsi que la promotion d'institutions transparentes et responsables.
- Composante 3 : Appuyer la digitalisation de l'administration publique et la protection des données personnes, le droit à la vie privée et la cyber sécurité.

Expertise France a la responsabilité de mettre en œuvre la première composante, qui recoupe des thématiques diverses liées à la qualité, l'indépendance, l'efficacité du système judiciaire ainsi que l'accès des citoyens, notamment les plus vulnérables, à la justice. La mise en œuvre de la composante impliquera la mobilisation de diverses institutions françaises, tel que le Ministère de la Justice et notamment la Direction pour la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Conseil National des Barreaux, et le Conseil National des Commissaires de Justice, mais également d'autres institutions publiques européennes et internationales.

Profil souhaité :

Éducation et qualifications :

- Titulaire d'un master en droit ou équivalent ;
- Parfaite maîtrise du français et du portugais (lu, écrit, parlé); la maîtrise de l'anglais constitue un atout ;
- Excellentes capacités rédactionnelles ;
- Capacités relationnelles et de communication orale et écrite certaines ;
- Bonne maîtrise des outils et logiciels informatiques.

Expérience professionnelle requise :

- Attester d'un minimum de 8 ans d'expérience professionnelle juridique ;
- Disposer d'une expérience approfondie dans une ou plusieurs des thématiques suivantes : gestion de carrière, déontologie et discipline, inspection judiciaire, organisation des services judiciaires, aide juridictionnelle, justice des mineurs, protection contre les violences faites aux femmes, modes alternatifs de règlement des différends, coordination interinstitutionnelle, système pénitentiaire ;
- Disposer d'une expérience d'encadrement d'un service, de gestion d'une juridiction ou de toute autre structure ayant permis d'acquérir des compétences en pilotage/organisation/gestion, notamment de gestion d'équipe et de coordination interinstitutionnelle.

Expériences considérées comme des atouts supplémentaires :

- Disposer d'une expérience en matière de développement institutionnel et de renforcement des capacités institutionnelles ;
- Disposer d'une expérience professionnelle dans le domaine de la coopération internationale et du développement.

Informations complémentaires :

Période d'exécution : A partir d'octobre 2025, pour un an renouvelable pour la durée du projet (4 ans maximum).

Lieu d'exécution : Luanda (Angola)